

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ, Mamadou FOFANA : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA, Sidi DOUMBIA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	620-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	641-669

Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984

Kanga Gerard Brice ESSE

Doctorant en histoire contemporaine
Département d'histoire
Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa
kangagerardbricesse@gmail.com

Résumé

En 1984, la Côte-d'Ivoire organisait la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Cette compétition devait normalement se dérouler au Malawi qui renonça à son organisation pour bien de raisons (crise économie aigue, climat social tendu). Les responsables de la Confédération Africaine de Football (CAF) jetaient leur choix sur la Côte-d'Ivoire. Durant deux semaines d'effervescence sportive, les équipes s'affrontaient sur les stades d'Abidjan et de Bouaké. Cette compétition a eu pour ne sortir, au final, qu'un seul vainqueur, le Cameroun. Au-delà de l'aspect sportif, l'organisation de la CAN apporta beaucoup à la Côte-d'Ivoire au niveau politique et économique. Non seulement, la CAN permit de fédérer les acteurs de la vie politique ivoirienne. Contribuant ainsi à affirmer l'État de Côte-d'Ivoire. Mais, elle favorisa le renflouement dans les caisses de l'État à travers les impôts, taxes et bien d'autres. Déplus elle fut un plus dans le développement de l'activité commerciale.

Mots clés : CAN, effets politiques et économiques, Retombées, Côte-d'Ivoire, 1984

Abstract

In 1984, Côte d'Ivoire hosted the African Cup of Nations (CAN). This competition was originally scheduled to take place in Malawi, which withdrew from hosting it for a variety of reasons (acute economic crisis, tense social climate). Officials of the Confederation of African Football (CAF) chose Côte d'Ivoire. For two weeks of sporting excitement, teams competed in stadiums in Abidjan and Bouaké. This competition ultimately resulted in only one winner: Cameroon. Beyond the sporting aspect, the organization of the CAN brought significant political and economic benefits to Côte d'Ivoire. Not only did the CAN unite the actors of Ivorian political life, thus contributing to the strengthening of the Ivorian state, but it also boosted state coffers through taxes, duties, and other means. Furthermore, it was a plus in the development of commercial activity.

Keywords : CAN, political and economic effects, Repercussions, Ivory Coast, 1984

Introduction

En 1984, la Côte-d'Ivoire obtint l'organisation de la CAN 84 après le désistement du Malawi. Pour cette compétition, l'État mit les moyens nécessaires pour que celle-ci soit une réussite. Durant deux semaines, les équipes s'affrontèrent à Abidjan et à Bouaké. Cette compétition eut pour vainqueur le Cameroun. Elle laissa une trace indélébile au niveau de la nation olus précisément au niveau politique et économique.

Notre objectif à travers cet article est de montrer l'impact politique et économique de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 1984 organisée par notre pays. L'approche n'est pas nouvelle, car plusieurs de chercheurs se sont penchés sur la question des retombées de la CAN 1984 en Côte-d'Ivoire. Toutes fois, ils l'ont fait cas de façon succincte. C'est ce vide que nous voulons combler.

L'organisation de la CAN 84 apporta beaucoup dans la vie de la nation ivoirienne plus précieusement au niveau politique et économique. Dès lors, nous nous sommes demandé quel a été l'impact politique et économique de la Coupe d'Afrique 1984 en Côte-d'Ivoire ?

La réponse à cette question a nécessité une utilisation de croisée des données bibliographiques et des entretiens. Ce sont les contenus de ces différentes sources que nous avons croisés en adoptant une analyse qualitative pour écrire notre article. Cette démarche a permis d'articuler ce travail autour de deux axes. Dans le premier axe, il s'agit de faire ressortir les effets politiques de Côte-d'Ivoire 84 et dans le second axe montré les conséquences économiques de l'organisation de la première CAN 1984 en terre ivoire.

1. Les retombées politiques de "Côte-d'Ivoire 84"

La CAN fut organisée par la Côte-d'Ivoire, pour régler un certains nombres de problèmes politiques notamment rétablir l'unité, mais également faire connaitre davantage la Côte-d'Ivoire à l'extérieur.

1.1. La CAN 1984 : source de paix et d'union

Une fois l'indépendance obtenue, les chefs des nouveaux États devaient relever le défi de l'unité nationale. Certains pays ont utilisé le football pour asseoir leur autorité et inciter les jeunes à aimer leur patrie. (B.D. Danthu, 1997 : 374). C'est à cette situation que les nouveaux États sont confrontés dès les indépendances. Le président Houphouët fragilisé par la crise économique avec pour conséquence le front social toujours en ébullition accepte l'offre de la CAF d'organiser la coupe d'Afrique en Côte-d'Ivoire.

Cette compétition calma les ardeurs des grévistes et leur donna de l'amour pour leur président. On ne parle plus que de la compétition. Cette 14^{ème} édition de la coupe d'Afrique a permis d'apaiser le pays. Le football aide à réduire les tensions sociales. Les exploits des vedettes nationales, adorées par les supporters, faisaient oublier des aspects moins positifs de leur vie quotidienne (T. Raymond, 1993 : 25.). Synonyme de réussite, le football en vient à incarner l'espoir d'un devenir, un avenir meilleur. L'union autour de l'équipe nationale s'est ressentie au cours de cette compétition, le PDCI-RDA se joignit à ce sursaut national pour soutenir les éléphants de Côte d'Ivoire ; cela démontre leur attachement au drapeau ivoirien et à son équipe nationale de football : « *Dans cette bataille pacifique vous ne serez pas seul, car toutes la nation ivoirienne est derrière vous .si d'aventure vous tombez sur plus fort que vous, nous tous accepter dans la plus grande sportivité le résultat.* »¹

L'organisation de cette compétition a été utilisée par les responsables du pays pour apaiser une nation tendue. Des grèves et des révoltes étaient attendues. Le retour de joueurs de football professionnels et la CAN ont sauvé le gouvernement. (L.Coulibaly, 2021 : 116.). La suite de l'histoire de "Côte-d'Ivoire 84" réserve des surprises et des événements mémorables pour le peuple ivoirien. Après l'élimination de la CAN 84, Houphouët a apaisé les sportifs en disant que l'équipe nationale était jeune. Il a promis de soutenir l'équipe nationale de football.² Cette prise en charge des footballeurs soulage le peuple qui très fréquemment connaît beaucoup de joie à travers le beau football qui est produit par les professionnels toujours présents puisque les billets d'avions et les engagements étaient respectés de part et d'autres des partenaires ivoiriens et occidentaux (L.Coulibaly, 2021 : 116.).

En outre, Pour montrer son amour pour le pays et pour l'Afrique, le président offrit la finale de la CAN 1984 à son peuple. Il paya toutes les places du stade. Cette ambiance fit oublier la récession économique de 1985 et 1986. Les Ivoiriens votèrent à 99% pour leur chef de l'État. "Côte-d'Ivoire 84" fut utilisée par des personnalités pour gagner des élections. Si en diplomatie, certains événements servent de prétexte pour ces États à faire ce qu'ils n'ont pas pu ou alors même eu l'intention de faire dans une tribune politique par exemple, Le sport, la CAN devient un bel espace pour ces derniers afin de revenir à de meilleurs sentiments. En parlant du cas des relations entre Sékou Touré et le Président Houphouët-Boigny qui n'était pas du tout sur la

¹ Auteur Anonyme, « le Comité exécutif du PDCI-RDA aux éléphants : vous avez le soutien de la nation », in *Fraternité-matin*, N°5812 du Lundi 15 Février 1984, p.15.

²*Idem*

même longueur d'onde. L'organisation de 'Côte- d'Ivoire 84' est venue donner un autre parfum à cette relation tumultueuse.

L'organisation de la coupe d'Afrique n'est-elle pas un instrument de visibilité, d'identité et d'affirmation de l'État ?

2- Visibilité, Identité, et Affirmation de l'État

Dès l'accession à l'indépendance en 1960, la Côte-d'Ivoire avait besoin de s'affirmer sur la scène internationale en montrant ses couleurs nationales et son hymne (E.B.Kouassi, 2015 :415.). Les gouvernements ivoiriens convenaient que le sport est essentiel à la souveraineté internationale du pays (E. B. Kouassi, 2015 : 415.).

Au lendemain de l'indépendance, les jeunes États africains, notamment la Côte -d'Ivoire, voulaient inciter les Ivoiriens à aimer leur patrie. Cela était essentiel car un État unitaire et centralisé était en désaccord avec les rapports sociaux africains basés sur la pluralité des pouvoirs tribaux (C.Coquery-Vidovich, 2012 : 113.). Le sport, surtout le football, montre la puissance. La Côte-d'Ivoire veut gagner en notoriété. La compétition aide à s'affirmer internationalement et renouveler son influence. Le Président Houphouët organisait la coupe d'Afrique pour montrer la puissance de la Côte d'Ivoire. Il décida de financer la compétition malgré les difficultés, sans frais pour les équipes.

Les rencontres de la CAN ont permis au président Houphouët de montrer sa puissance et d'améliorer ses relations avec Sékou Touré. Il a construit un nouveau stade à Bouaké et réhabilité d'autres stades en 1983, malgré les grandes difficultés économiques du pays. Toutes ces réalisations étaient faites en 1983 au moment où toutes l'Afrique éprouvait d'énorme difficulté et que le pays devait « 27000 milliard, soit 6 milliards de dollars ce qui équivaut à 75 % de la production nationale. » (L. D. Fologo, 1984 : 124.) « Et à ce niveau des rencontres, aucun pays, ni instances internationales ne peut assurer seul les énormes frais qu'entraîne l'organisation d'une compétition de cette importance (L.D. Fologo, 1984 : p.124). Mais également la CAN et le football permettaient de rassembler les Ivoiriens autour d'un projet commun et ainsi de renforcer son identité. Il s'agissait, en acceptant la compétition, de soigner son image car le début de la crise a révélé certains dysfonctionnements de la politique du président Houphouët, qui était sur une mauvaise pente. L'implication du président Houphouët dans les affaires africaines a également terni son image. Un tel climat contribue à faire penser que ce pays n'est pas une destination pour investir, laissant à penser que le miracle économique est une utopie.

En pleine difficulté économique, la Côte-d'Ivoire choisit d'accueillir la 14^{ème} édition de la CAN pour montrer sa capacité d'accueil. L'événement permet de véhiculer des images

favorables de la nation. Les footballeurs doivent se comporter comme des miroirs et des porte-drapeaux. Elle permet d'élever un homme le président de la république, et le ministre Fologo, lors de la cérémonie d'ouverture de la 14^{ème} édition de la coupe d'Afrique affirmait ceci :

Les Ivoiriens vont vivre, du 4 Mars au 18 mars 1984, quelques-unes des plus folles heures de leur longue histoire sportive. Certes, nous avons déjà organisé les jeux de l'amitié, les jeux universitaires Ouest-africaine, plusieurs jeux bilatéraux et autres meeting internationaux. Mais jamais rien de semblable aux phases finales de la coupe des équipes nationales. Ces heures, ils les doivent à celui qui a fait du bonheur de l'homme sa préoccupation : le président Félix Houphouët-Boigny, l'un des pères de l'O.U.A., et bâtisseur infatigable de l'unité africaine, dont la bienveillance et partenaire sollicitude nous permet d'accueillir la plus prestigieuse et la plus populaire des compétitions sportives africaines³.

En moins de 15 mois, tout était prêt pour la compétition, montrant que les Ivoiriens sont toujours debout. Cela a aidé à unifier les acteurs du football ivoirien. La CAN 1984 a permis au PDCI-RDA d'affirmer son identité nationale pour l'organisation de ce tournoi :

Au plan de l'organisation, c'est incontestable, la 14^{ème} a été un succès. Tous les visiteurs sont unanimes. Et nos nombreux confrères venus pour cette grande fête, ne tarissent pas des éloges à l'égard de la Côte-d'Ivoire. Au vu du grand nombre de reporters sportifs, le retentissement de ce succès à l'étranger est garanti. Il n'ya qu'à regarder travailler ces « chasseurs d'informations » venus des pays africains et européens.⁴

Ces médias se concentraient sur la Côte-d'Ivoire, où des milliers de journalistes commentaient des matches et visitaient les villes hôtes. Ces reportages incitaient les touristes à visiter la région et des entreprises à s'y établir. Cela a permis à la Côte-d'Ivoire d'acquérir une certaine notoriété⁵. Avant le début des hostilités, des messages de félicitations ont afflué, notamment dans le milieu du football. Le président de la fédération togolaise de football a écrit une lettre de remerciement et d'encouragement à la Côte-d'Ivoire.

La presse internationale, dans une déclaration unanime n'a manqué de dire que "Côte Ivoire 84" a été une merveille, car l'organisation était au top. Le mérite du travail bien fait était décerné aux responsables ivoiriens, désigné pour cette mission difficile. Ces derniers ont prouvé sur toute la ligne que le continent, en matière d'organisation au moins, pourrait ne pas avoir de leçon à ne recevoir de personne (P. Diouf, 1984 : 15.).

³Auteur Anonyme, « Discours du ministre Fologo » in *Fraternité-matin*, n°5817, du Samedi 03 au Dimanche 4 Mars 1984, p.12.

⁴Auteur Anonyme, « *Les visiteurs satisfaits* », in *Ivoire Dimanche*, n°684, du 18 Mars 1984, p.17.

⁵ Entretien réalisé avec Mr Kae Oulai à son bureau à l'INJS sis à Marcory, le 18 Août 2021, de 10 heures à 11 heures.

Tous étaient bien faits, bien structurés, chaque acteur savait ce qu'il avait à faire. Des spectateurs présents notamment "Pape Diouf⁶ présent durant la compétition prenait la parole pour féliciter la Côte-d'Ivoire pour son sens élevé dans l'organisation de cette compétition. Pour ce dernier la Côte-d'Ivoire mérite la reconnaissance de tous et les félicitations de toute l'Afrique du football. Même les footballeurs présents ont apprécié l'organisation de cette compétition, parmi ces footballeurs Henri Mwosu joueur de l'équipe du Nigeria affirmait que : « Si les éléphants avaient atteint le cap des demi-finales, ils auraient la coupe comme nous à Lagos Côte-d'Ivoire 84 a été parfaite, côté organisation, elle a surpassé la Lybie » (S. Diaroukou, 1984, p.14.E).

Le président de la CAF n'a pas manqué de féliciter la Côte-d'Ivoire pour son organisation car pour lui ce pays a rehaussé l'image de l'Afrique :

Elle a été excellente à tout point de vue après l'élimination des éléphants rien n'a changé : la disponibilité est restée la même, le personnel est resté inchangée. Cela est à l'honneur du comité d'organisation. C'est l'une des meilleures organisations que j'aie connues. Il faut éviter de blâmer les précédents organisateurs. Chaque époque à son histoire. Au fur et à mesure que l'on évolue, la capacité d'organisation des pays s'améliore.⁷

Malgré la sortie prématurée de leur équipe nationale, les Ivoiriens sont restés dignes et disciplinés : « l'élimination de notre équipe nationale ne doit ôter l'intérêt de cette compétition. Mais des sacrifices ont été consentis par les Ivoiriens qui se sont à chaque fois rendus au stade massivement malgré la cherté des places, et les poches plutôt plates. » (Y. Joher, 1984 : 12.B). La fête du football n'a pas été mise à mal. Cette défaite n'a donné l'occasion à aucun déchainement des Ivoiriens. Ils sont restés sereins dans la grande douleur. Les délégations étrangères ont pu savourer l'hospitalité et la fraternité de la Côte-d'Ivoire. Pour soutenir et encourager le peuple meurtri, le chef de l'État a fait une déclaration montrant la grandeur d'un homme d'État en ces termes :

Je me suis toujours écarté du football. Mais je ne dois m'écarter de mon pays, ni de l'Afrique qui considère le football comme sport-roi. Donc, à partir d'aujourd'hui, je suis avec eux. On a baptisé trop tôt mes jeunes compatriotes éléphants.⁸

⁶ Né 18 Décembre 1951 à abéché au Tchad et mort le 31 Mars 2020 à Dakar au Sénégal, est une personnalité franco-sénégalaise du football. Journaliste sportif puis agent de joueurs, il était président de l'Olympique de Marseille de 2005 à 2009.

⁷ Auteur Anonyme, « Le football africain a fait d'énormes progrès », spéciale CAN 1984, in *Fraternité-matin*, 1984, p.15.

⁸ Auteur Anonyme, « Déclaration du chef de l'État », in *Fraternité-matin* n°5831 du Mardi 20 Mars 1984, p.13

Cette déclaration s'est effectuée au soir de la défaite des éléphants sur les antennes de la Radio télévision Ivoirienne (R.T.I). Dans cette déclaration, le président offrait « 300.000 F CFA à chaque joueur de l'équipe nationale durant deux ans⁹ » et cette déclaration activa directement le soutien de l'État à la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) et à l'équipe nationale.

En effet, Il fit don d'une partie de sa fortune pour un programme d'entraînement. Les éléphants disputèrent trente-deux matches entre septembre 1984 et décembre 1985, y compris une tournée au Brésil et un séjour d'entraînement en France : jamais une équipe nationale n'avait montré une telle ardeur ! Bien éliminés de la coupe du par les guinéens, ils réussirent à se qualifier pour la CAN (A. Versi, 1986 : 82).

L'objectif de cette compétition était d'éduquer les populations pour qu'elles deviennent des citoyens responsables. Le football inculque des valeurs de droiture, solidarité et discipline. En pratiquant ce sport, les Ivoiriens forment leur caractère, acquièrent un esprit d'émulation saine, et apprennent le courage et la bravoure. (B.D. Danthu, 1997 : 365.)

Par ailleurs, la CAN favorise une bonne publicité pour le pays hôte car la CAN est l'événement sportif le plus suivi du continent. Elle dévoile la capacité économique, touristique du pays organisateur, d'où la diffusion des images à l'international apparait comme primordiale. En un mot elle permet de faire connaître le pays dans le monde entier. Il renforce sentiment identitaire grâce à la diffusion internationale des images des régions et monument de la Côte-d'Ivoire.

La CAN 1984 avait pour mission, celui de passer un message à l'endroit de la communauté nationale et internationale que malgré la crise que subit ce pays et l'Afrique elle est solide. Elle reste et restera toujours le pays leader de l'Afrique de l'Ouest et que l'Afrique peut toujours compter sur elle en cas difficulté. Les footballeurs admis à la compétition doivent véhiculer une image radieuse favorable de la Côte-d'Ivoire afin de faciliter la reconnaissance dans le concert des nations.

C'est dans ce contexte que les athlètes doivent se comporter comme un miroir du pays et comme de véritables porte-drapeaux dans le positionnement international de notre nation. C'est pourquoi le ministre Fologo disait « *savoir gagner, mais savoir perdre*.¹⁰ ». Ils permettent de renforcer une image d'innovation et de dynamisme et ainsi marquer la réputation d'un territoire pendant de longues années (B.Lapeyronie et S. La Fleur, 2012: 51).

⁹Rach N'Guessan KOUASSI, journaliste sportif à la radio ivoirienne, thème du débat '' le devenir des anciens de Côte d'Ivoire 84'' au siège de Radio Côte-d'Ivoire, le 30 Décembre 2020 15 h à 16 h 30.

¹⁰Auteur Anonyme, « *le discours du ministre Fologo* » in *Fraternité-matin*, n°5817, Art.cit, p.12.

Malgré, tous les efforts fournis par les autorités ivoiriennes, la Côte-d'Ivoire est éliminée au premier tour de la compétition. Le Président profite de cette occasion pour se hisser et démontrer sa bonne foi et que l'élimination des éléphants ne peut pas empêcher la suite de la compétition le président de la république offre tous simplement les places de la finale entre le Cameroun et le Nigeria répondant au rêve du célèbre gardien Camerounais Joseph Antoine Bel¹¹ qui s'exprimait sur les chaînes de radio¹² invitait tous ses compatriotes, supporters présents à la CAN de ne pas acheter le billet d'entrée à la finale de la coupe d'Afrique. Le coût du ticket était compris entre 2000 et 15000 F.CFA pour au moins 35000 places, on s'imagine la colossale somme déboursée par ce grand homme pour cette finale. Cependant, la CAN 1984 n'a-t-elle pas eu des effets économiques ?

2- Impact économique de la CAN 84 en Côte-d'Ivoire

Au moment où la Côte-d'Ivoire acceptait l'organisation de la compétition, l'économie de la Côte-d'Ivoire était mal en point. Celle-ci est venue donner un second souffle à cette économie en souffrance.

2.1. La CAN et le développement de l'activité commerciale

La CAN espace de rassemblement du football africain est devenue au fil temps le centre de développement des affaires. En effet, derrière celle-ci se développe une véritable activité commerciale. Les États, les entreprises, les particuliers profitent de cette situation pour commercer. Il est important de signifier l'excédent commercial que faisait la presse écrite. Le magazine "Ivoire Dimanche" s'est vendu comme des "petits pains".

L'hebdomadaire *Fraternité hebdo* du parti démocratique de Côte-d'Ivoire se vendait aussi bien grâce aux posters de footballeurs ivoiriens qu'il offrait aux lecteurs (L.Coulibaly, 2021 : 109.). Afrique football et surtout les numéros hors-série de CAN et les Magazines stades d'Afrique tant bien que mal tiraient leur épingle du jeu à travers les galeries des vendeurs (L. Coulibaly, 2021 :109).

En 1984, à l'occasion de la CAN, le numéro intitulé "Spécial Côte-d'Ivoire 84" a atteint des records de vente. On estima à 250 000 tirages en raison de 300 Francs CFA l'unité qui faisait

¹¹Footballeur professionnel Camerounais, née le 8 Octobre 1954 à Moundé. Il évoluait au poste de gardien de but.

¹² Spécial CAN 1984, émission radiophonique " Radio Côte-d'Ivoire " du 03 /03/1984 à 10h 30 minutes animé par Jean Kambiré et Daniel Compaoré.

75 millions de francs CFA.¹³ Les grandes firmes internationales profitèrent de la coupe d'Afrique en Côte-d'Ivoire : Adidas, Pepsi, Coca Cola, Renault, Socopao, BIAO, Phillips, C.FAO, Gonfreville...Etc.

Ces industries vendaient des produits en utilisant des images de sportifs ivoiriens. Elles organisaient des jeux-concours pour offrir des prix aux spectateurs dans les stades et autour. Elles utilisaient aussi la télévision et la radio pour promouvoir leurs produits avec des jeux-concours. Afin de permettre à ces derniers de remporter des prix. Á Bouaké ou jouait l'équipe Algérienne du célèbre Rabah Madjer¹⁴, toutes les chambres d'hôtels étaient occupées. Les restaurants, les maquis et les bars dancing pendant ces deux semaines de CAN avaient obtenu les plus grosses recettes depuis leur création (L. Coulibaly, 2021: 539.).

. Par ailleurs, Sangho Diaroukou dans son analyse vient certifier ce que nous avons dit précédemment ;

« Á la faveur ''de Côte-d'Ivoire 84'' le coût de la vie a sensiblement augmenté à Bouaké. Ainsi certains hôtels, n'ont pas hésité à doubler pratiquement le prix de la chambre. Quant au ''maquis'' certains d'entre eux, à la tête du client, affichent des prix parfois triplés de ceux pratiqués en temps normal » (S.Diaroukou, 1984 :13.F).

L'organisation de ''Côte-d'Ivoire 84'' a permis à l'État de Côte-d'Ivoire de rentabiliser à travers les droits de recettes fiscales, les impôts, les taxes. Ce soutien est d'autant plus important car il vient fermer à un certain degré les lourds frais de l'organisation de cette compétition (L.Coulibaly, 2021 : 539.). Par ailleurs, cette compétition fut l'accession pour certains particuliers de faire d'importantes ventes à plusieurs niveaux.

Au niveau du transport urbain et interurbain, l'ambiance était tout autre : « Ce tournoi nous arrange beaucoup, Il y'a beaucoup de passagers sur la place. Ainsi avec mon car de 40 places, je fais en moyenne un voyage par jour. Ce qui n'était pas possible avant cette coupe des nations » (A. Diaby, 1984 : 4.H).

Quant à Abou Keita, Transporteur, « le tournoi fut bénéfique et cela en partie à cause de notre compétitivité au terme du rapport prix qualité » (A. Diaby, 1984 :4.H). Le petit commerce bénéficiait des bienfaits du tournoi ; Pour M. Moussa vendeur de sandwich près de la cité financière), « je vends et gagne plus d'argent avec le tournoi Côte-d'Ivoire 84. Et espère gagner davantage d'ici la fin des compétitions» (A. Diaby, 1984 : 4.H). Pour M^{me} Awa Dosso : « Nous

¹³*Fraternité-matin* : Direction des Affaires Administratives et Financières ; Service Marketing et Vente, 1984, p.37.

¹⁴Né le 15 Décembre 1958 à Alger, est un footballeur international Algérien. Il met fin à sa carrière lors de la CAN 1992.

gagnons un peu plus d'argent grâce à ce tournoi.» (A. Diaby, 1984 : 4.H). Concernant Les Services Mr Seka Emmanuel au Maquis du Plateau (Face Au Stade) : « Il y'a ici une grande affluence surtout les jours de match. Nous sommes débordés » (A. Diaby, 1984 : 5.I).

Pour M. Bamba Sako, responsable d'une salle de cinéma (Rio Treichville) « dans ce tournoi le cinéma est loin de sortir perdant. Car nos salles se remplissent régulièrement. » (S.Diaroukou, 1984 : 13.F). Cependant, force est reconnaitre que cette compétition n'a pas fait que des heureux. De nombreuses personnes ont signalé ce fait. Au niveau des services M^{me} Makissa Fofana, gérante d'un salon de coiffure à Treichville : « Avant la fête les activités tournaient bien. Mais elle excuse une nette répression due notamment aux coupures d'électricité». (A. Diaby, 1984 :5.I). Quant à M. Mohamed N'Diaye, couturier au Djougama-Couture (avenue 2) : « Les retombées comme nous l'espérons n'ont pas été effectives. Nous n'avons pas eu plus de client qu'auparavant. On ne sent pas si y'a des visiteurs dans le pays. » (A. Diaby, 1984 : 5.I).

D'autres personnes travaillant dans les grandes surfaces c'est à dire : les boutiques, magasins étaient sans langue de bois contre "Côte-d'Ivoire 84". Le gérant du libre-service Nour Al Hayat : « Au niveau du chiffre d'affaire c'est une catastrophe puisque nous avons perdu depuis le début des jeux plus de ¾ de nos recettes habituelles : trop près du stade nous sommes obligées de fermer tôt pour des raisons de sécurité » (A. Diaby, 1984 : 5.I).

M. Ali commerçant à Adjamé pour lui « le tournoi ne nous a pas porté grande chance. On pensait qu'il allait avoir beaucoup d'achats avec l'arrivées des visiteurs ... mais nous espérons toujours.». Les équipementiers, les industries de vêtements, les structures de publicités et les sponsors enregistrèrent d'énormes bénéfices durant la coupe d'Afrique 1984. Cette plus-value provient de la vente de maillots, de casquettes, de disques de photo autographié par les stars de la compétition ... Ainsi que leurs différentes prestations :

« On a aussi, des industries de chaussures de sport, d'équipements sportifs maillots, salle de sport ...) Aujourd'hui, on peut dire qu'un des meilleurs moyens pour faire connaitre un produit, est le football. En effet, c'est autour des évènements sportifs que les sociétés lancent leurs produits, même s'ils n'ont rien à voir avec le football » (D. Odjo, 1982 : 37.).

En effet, Ces sociétés profitaient de cette occasion pour fabriquer des articles du moment à l'effigie de l'événement et qui se collaient à la jeunesse. Durant "Côte-d'Ivoire 84" dans le domaine du transport, les différentes compagnies aériennes, ferroviaire, les taxis, les autobus ; avec l'augmentation de la population des villes abritant les délégations des pays participants ont constaté l'accroissement de leurs chiffres d'affaires (L.Coulibaly, 2021 : 110.).

Cependant, ce bonheur cesse à la fin de la compétition. Lors de la CAN 1984 en Côte - d'Ivoire, les compagnies aériennes, comme Air Afrique et British Airways, ont vu leurs chiffres

d'affaires augmenter. Elles ont doublé ou triplé les prix des billets, tandis qu'Air Ivoire offrait des vols spéciaux Abidjan-Bouaké. Lors de la finale Cameroun-Nigeria, les compagnies aériennes des deux pays proposaient des vols spéciaux vers la Côte-d'Ivoire, trois par compagnie. Cela a aidé à générer des revenus pour faire face à la crise économique.

La Régie Abidjan-Niger jouait un grand rôle dans cette compétition, elle ralliait par train de nombreux supporteurs, des visiteurs qui étaient venus pour vivre la fête du football africain. Les départs d'Ouagadougou, de Niamey, de Bamako en direction de la Côte-d'Ivoire s'augmentaient (L. Coulibaly, 2021 : 538.).

L'achat des postes téléviseurs a fortement augmenté en Côte-d'Ivoire lors de la coupe du monde 1982 et de la CAN 1984. Malgré leur coût élevé, les ventes ont quadruplé. (T.Theiller, 1983 : 95-96). "Côte-d'Ivoire 84" a vendu des produits sportifs et des manuels. Les imprimeries, comme HACHETTE, ont profité de la compétition pour vendre des documents. Cela s'est vendu rapidement. Le secteur informel a connu un grand développement durant la Coupe d'Afrique 1984 en Côte-d'Ivoire. Les petits commerçants ont réalisé des bénéfices en vendant des gadgets et des tee-shirts.

Cette affirmation est soutenue par Bakary Mimo, qui a réalisé de gros gains avec l'organisation de la Côte-d'Ivoire 84. Plus d'une centaine de casquettes "Orange Blanc Vert" ont été vendues au premier match des éléphants à 1000 francs CFA chacune. (L.Coulibaly, 2021 :540.). On s'imagine la somme reçue car 50.000 personnes étaient présentes lors du match d'ouverture et plusieurs n'ont pas eu accès. Ces commerçants s'inséraient dans le convoi de supporteurs pour augmenter leur contact et vendre l'image de la Côte d'Ivoire (L.Coulibaly, 2021 :110.).

Ces derniers se glissaient également dans le cortège de l'équipe nationale pour vendre leurs produits et augmenter leurs contacts et de vendre la Côte-d'Ivoire au plan macroéconomique (L.Coulibaly, 2021 : p .110.). Les prix des places variaient de 1000 à 10000 FCFA. Ils changeaient au fur et à mesure de la compétition. Les panneaux publicitaires étaient très utilisés par les promoteurs. Pourtant le prix d'un panneau était de « 90.000 F.CFA et le stade peut contenir prêt de 50 panneaux (E.B. Kouassi, 2015 : 222.). Ce qui représente une vraie opportunité d'affaire, une vraie entrée d'argent pour l'Office Nationale du Sport (O.N.S). Les recettes de billetteries du stade Félix Houphouët-Boigny étaient au firmament durant la coupe d'Afrique 1984. Elle était estimée à « 1.683.500.000 (E. B. Kouassi, 2015, p.210) ». Depuis la création du stade, 1984 fut l'année où les recettes du stade ont atteint un record considérable.

À part les matches des éléphants où le stade était plein, les autres rencontres laissaient à désirer. Ces rencontres ont été le plus souvent jouées dans un stade à moitié vide ou totalement vide.

Tableau 1 : Évaluation annuelle des recettes de la billetterie du stade Félix Houphouët-Boigny 1980 -1989.

Année	Recettes brutes (F.C.F.A)
1980	-non parvenu
1981	-non parvenu
1982	231.000.000
1983	174.600.000
1984	1.683.500.000
1985	547.000.000
1986	480.000.000
1987	220.000.000
1988	741.000.000
1989	343.000.000

Sources : ONS : Sous-direction des ressources de la promotion et des manifestations sportives : le service de ventes et de promotion.

A la lumière de ce tableau nous pouvons dire que 1984 est l'année où le stade Félix Houphouët-Boigny a enregistré des recettes qui étaient au-dessus de toutes les recettes de la période (80-89). Cette envolée s'explique par le "sursaut national" prôné par le ministre Fologo. Les Ivoiriens ont massivement répondu à cet appel, mais également les pays africains. En somme, le stade Félicia refusa du monde. La CAN favorise la croissance économique car elle permet aux entreprises d'avoir des marchés et faire d'énormes bénéfices. C'est le cas de Gonfreville qui avec la vente de draps et serviette de tables, cette dernière a connu des ruptures de stock tellement la demande était forte.

Grace à l'opportunité qu'offrait cette compétition, les hommes d'affaires, les grands groupes venaient investir. En effet, la coupe d'Afrique offrait des opportunités d'investissements car le football au-delà de la compétition de nombreux entreprises profitaient de l'occasion, vu les largesses qu'offrait la Côte-d'Ivoire en matière de libéralisme économique, ces derniers venaient investir. Ces sociétés et hommes d'affaires signaient des contrats avec l'État de Côte-d'Ivoire pour venir apporter un second souffle à l'économie ivoirienne et fructifier leurs affaires.

En outre, l'hôtel RAN, le prix unitaire des chambres en 1984 était de 18.000 Francs CFA pour les petites chambres et 30000 Francs CFA pour les grandes chambres.¹⁵ Pour l'événement toutes les chambres étaient occupées.¹⁶ Quant aux autres réceptifs hôteliers, la même ambiance qui régnait à l'hôtel RAN se ressentait dans tous les hôtels de la ville de Bouaké car ils doubleraient le prix des chambres pour gagner davantage. Ces hôtels ont eu pour leurs comptes car la fête du football a rassemblé un bon nombre de personnes. « Elle permet aux commerçants hôteliers ...d'augmenter leurs chiffres d'affaires. » (N. De Goeu, 2001 : 4.).

En effet, les réceptifs hôteliers ont vu leurs chiffres d'affaire prendre de l'ampleur et de faire des recettes qui n'ont jamais eu depuis leur ouverture. Cette affirmation est justifiée par Esikan propriétaire de l'hôtel 'l'éléphant du quartier Air France (L.Coulibaly, 2021 : 538.).

À partir des années 80, le sport en particulier et le football est devenue une véritable entreprise de spectacle, de prestation qu'il livre au public. La ROFA, Société internationale offre 450 millions de dollars, environ 135 milliards de F.CFA à la CAF pour avoir l'exclusivité de la publicité sur les stades et surtout à la télévision (Y. Joher, 1983 : 13.).

Ainsi, cette somme est répartie entre la CAF, le pays organisateur et les 8 équipes qualifiées pour les phases finales (Y. Joher, 1983 :13.). En outre, lors de la coupe d'Afrique 1984 vingt-six 26 pays dont dix (10) africains se sont intéressés à la retransmission des Matches de la compétition (Y. Joher, 1984 :15.A).

Pour cette retransmission, ils payaient des droits, les plus grands bénéficiaires de cette compétition sont la Société ROFA, et la CAF qui empochaient plus 1 milliards. La FIF quant à elle s'en sortait avec 300 millions (Y. Joher, 1984 : 15.A). Le sponsoring intervient véritablement en Côte-d'Ivoire, lors de l'organisation de la CAN 1984, connaissant les valeurs économiques et marketing que peut renfermer le sport, en particulier le football. Certaines entreprises basées en Côte-d'Ivoire et à l'extérieur vont profiter de la Coupe d'Afrique 1984 pour vendre leurs images, s'approprier une clientèle et augmenter leur notoriété. Ces entreprises vont mettre beaucoup d'argent et s'investir dans cette compétition.

Au-delà, « le sponsoring sportif est la déclinaison logique de la politique de l'entreprise à déclencher chez le client, le sentiment d'appartenance forte à la marque et de la conduire à l'acte d'achat (C.Guey, 2010 :7.) ». Cela veut dire le sponsoring permet de gagner et à développer une certaine relation à conquérir le marché et à développer une certaine proximité,

¹⁵ Entretien réalisé à Bouaké avec Mr N'golo Coulibaly à son domicile, ancien agent à la retraite de l'hôtel RAN de Bouaké le 02/12 /2020 de 10 h 49 à 11 h 20.

¹⁶Entretien avec Mr N'golo Coulibaly, cité plus haut

une relation personnelle entre la marque et les clients. Ainsi donc, les entreprises telles que ADIDAS, CRAVEN A, BATA, les entreprises ABINADER...Etc. Dans le sponsoring de la compétition ou de l'équipe nationale ont raflé plusieurs marchés et gagné beaucoup d'argent.

Quant à la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), elle profitait de l'occasion pour revoir le prix du transport surtout le jour des matches et plusieurs quartiers qui bénéficiaient de cette générosité étaient connus d'avance. Le prix des tickets durant la compétition s'élevait à «100F¹⁷» et les quartiers suivants étaient desservi : Yopougon-Abobo ; Marcory-Port-Bouet, Koumassi-Cocody.¹⁸

Un vrai social est soutenu par cette société. En période de crise économique, la baisse des prix du transport a attiré les Ivoiriens lors des rencontres sportives. Cela semble être un marketing de paris sportifs. Selon la commission de la réforme sportive, ces entreprises ont gagné plus de 10 millions de dollars de ce marketing depuis 1975.¹⁹

Tableau 2: Tableau des prix des places de ‘Côte d'Ivoire 84’

JOURNÉE	PRIX
1^{ere} JOURNÉE	
Virage	-1000F
Latérale	-5000 F
Lagunaire	-3000 F
D'honneur	-10000 F
2^{eme} JOURNÉE	
Virage	-500 F
Latérale	-3000F
Lagunaire	-1000 F
D'honneur	-10000 F
3^{eme} JOURNÉE	
-Virage	-500 F
-Latérale	-1000F
-Lagunaire	-3000 F
4^{eme} JOURNÉE	
-Virage	-500 F
-Latérale	-4000 F
-Lagunaire	-2000 F
5^{eme} JOURNÉE	
-Virage	-500 F
-Latérale	-3000 F
-Lagunaire	-1000 F

¹⁷Auteur Anonyme, « Remise des prix de ticket par la SOTRA » in *Fraternité-matin*, N° 5817, du Samedi 3 au Dimanche 4 Mars 1984, p.22.

¹⁸*Idem*

¹⁹Commission Nationale de la Reforme Sportive : États généraux des sports tenus à Bassam avril 1995. p.434.

6^{eme} JOURNÉE	
-Virage	-1000 F
-Latérale	-3000 F
-Lagunaire	- 5000 F
D'honneur	- 10.000 F

Source : Auteur Anonyme, « Le prix d'entrée à Côte d'Ivoire 84 » in *Fraternité-matin*, n° 5817, du Samedi 3 au Dimanche 4 Mars 1984 : p.22.

Au regard La CAN 1984 a beaucoup apporté à divers secteurs, surtout le privé en Côte-d'Ivoire. Le football génère de grands gains par rapport à d'autres événements sportifs. Cependant, l'organisation de cette compétition a suscité des critiques, notamment sur sa rentabilité, car les retombées sont inférieures à l'investissement.

En effet, « Il reste quand même vrai que l'après-fête aura, pour tout le monde, un gout très amer. Car il nous faudra non seulement digère la défaite, penser les blessés et surtout revoir l'État des caisses. L'organisation de « Côte-d'Ivoire 84 » aura couté très cher à l'État. En cette période de crise, la ristourne de la confédération africaine de football) et à la F.I.F (fédération ivoirienne de football) pourra t'elle suffire pour payer la note. La désertion des stades par le public après l'élimination précoce des « éléphants » n'autorise pas à le croire. Alors, à ce niveau, la 14^e édition de la coupe d'Afrique des nations aura un autre gout plus amer. Parce que qu'il faudra chercher et trouver ailleurs le manque à gagner. Mais le lendemain des fêtes a toujours été douloureux. Bien heureux ceux qui le savaient déjà » (D. Bailly, 1984 :13.).

Alors, comment l'organisation de la Coupe d'Afrique 1984 a-t-elle participé au développement de la Côte-d'Ivoire ?

2.2. La CAN et le développement de la Côte-d'Ivoire

La CAN 1984 a permis à la Côte-d'Ivoire d'innover à plusieurs niveaux. En tant que pays hôte, elle doit être prête avant le début de la compétition. Cela a accéléré les aménagements urbains et les métropoles cherchent à montrer leurs capacités. (J. P. Augustin, 2010 :175.). Ces événements sont un prétexte à la recomposition urbaine, à l'aménagement du territoire et à l'affirmation de l'image attractive des pays (J. P. Augustin, 2010 : 175.). Plusieurs milliards ont été investis dans la construction et la rénovation d'infrastructures, notamment des routes, des hôtels, des stades, des centres d'entraînement, et des réseaux téléphoniques, électriques et de télécommunications. La compétition a permis aux autorités ivoiriennes de nommer les rues à Abidjan et à Bouaké.

L'administration publique était sous pression. La sécurité, avec les forces FANCI, devait sécuriser la compétition. Les officiels de la CAF et les équipes de la CAN étaient surveillés. Ils

étaient escortés de leurs hôtels aux stades durant les entraînements et les matches. Lors des rencontres, les stades sont sécurisés, les supporters fouillés avant l'accès, et les équipes escortées à leurs hôtels après le match. Les soldats surveillent les matches, les alentours sont cernés et les tentatives de hors la loi sont mises en échec. Les vendeurs ambulants sont rappelés à l'ordre pour éviter des débordements.

L'aéroport et les ports étaient également sollicités, pour cela qu'elles ont été fortement aménagées. Concernant l'aéroport, les vols des équipes nationales et des différents officiels y compris celui des touristes étaient assurés par ses services. Les travailleurs de ses services avec professionnalisme arrivaient à contenir ce flux de population. Quant aux ports, elles étaient utilisées pour l'entrée de la logistique nécessaire pour l'amélioration des infrastructures sportives, des routes, des hôtels qui vont passer des commandes dans l'optique d'être plus compétitif.

Le volet télécommunications était très attendu car la R.T.I jouait un rôle important qui est celui de la transmission des matches. Pour cela : « *480 millions en matériel audio-visuel* » (R.Diodan, 1984 : p.3.) ont été offert dans l'optique de permettre à la radio et la télévision d'être compétitives et d'offrir le meilleur d'elle. Le matériel sera reparti en deux groupes : une à Bouaké et l'autre au stade Félix Houphouët-Boigny (R.Diodan, 1984 : 3.). Durant la Coupe d'Afrique des nations 1984, tous les matches étaient diffusés en direct avec des reportages sur les équipes et les joueurs comme Monguei-Guei et Youssouf Farikou Fofana.

La Radio Télévision Ivoirienne (RTI) était très professionnelle. Les chaînes des radios et télévisions étrangères, comme Radio Télévision Guinéenne (RT G) et la Voix d'Amérique, ont fourni des informations. L'administration ivoirienne se modernisera pour la CAN, améliorant son image et la rapidité du traitement des dossiers pour les populations nationales et étrangères. Pour les Ivoiriens travaillant dans le secteur public des réaménagements horaires de travail étaient précisés, ainsi la journée continue a été autorisée dans les services de l'administration publique, le travail commence donc à 7h-30min pour s'arrêter à 15h 30min durant la compétition.

Le secteur privé a joué un rôle clé dans la réussite de la compétition en offrant des services à l'État. La CAN est un moyen de faire des affaires, mais ses effets se limitent à la fin du tournoi. Les infrastructures construites étaient uniquement pour les villes hôtes. Néanmoins, en acceptant l'organisation de coupe d'Afrique des nations, Cette dernière fut l'occasion de montrer son savoir-faire : à savoir sa modernité, ses richesses et ses innovations.

Conclusion

La CAN 84 arrive en Côte d'Ivoire après le désistement du Malawi. Cette compétition se déroula dans un contexte de crise économique. Elle a été remportée par le Cameroun. Cette compétition apporta beaucoup dans la vie de la nation Ivoirienne. Plus précisément au niveau politique et économique. Sur le plan politique, l'organisation de Côte d'Ivoire 84 fédérait les acteurs de la vie politique, créa la concorde et l'unité au sein de la population. La Côte d'Ivoire est redevenu fréquentable. Au niveau économique, cette compétition permit à l'Etat de gagner de l'argent à travers la perception des impôts, des recettes des tickets de match et bien d'autres. Les sponsors, les promoteurs de spectacles ainsi que les petits commerces tiraient leurs épingles de cette compétition.

Références Bibliographiques

Sources orales

N°	Nom et prénom de l'informateur	Fonction	Type d'entretien	Thème abordés	Date et lieu de l'enquête
1	M.Rach N'Guessan KOUASSI	Journaliste sportif à la radio ivoirienne. Radio Côte d'Ivoire	Privé	le devenir des anciens de'' Côte-d'Ivoire 84''	Siège de la radio le 30 Décembre 2020
2	M.NGOLO Coulibaly	Agent à la retraite. ancien de l'hôtel RAN	Privé	Les équipes de Côte-d'Ivoire 84 présent à Bouaké : leur mode de vie et le prix unique d'une chambre à la coupe d'Afrique des nations pour le RAN HOTEL. l'impact de la compétition sur la ville de Bouaké.	Son domicile à Bouaké, le 02 Décembre 2020
3	Kae OULAI	Professeur d'EPS, Ancienne gloire du Football ivoirien Coach et instructeur FIFA	Privé	Les retombées de la Coupe d'Afrique 1984 en Côte-d'Ivoire	Entretien effectué à son bureau à l'INJS sis à Marcory le 18 Août 2021

Sources imprimées

- AUGUSTIN (J-P), (2010), « Elément géopolitiques du sport africain », in *les cahiers d'Outre-Mer*, Avril-Juin : p.176.
- Auteur Anonyme, (1984), « Remise des prix de ticket par la SOTRA » in *Fraternité-Matin*, N° 5817, du Samedi 3 au Dimanche 4 Mars : p.22.
- Auteur Anonyme, (1984), « Discours du Ministre Fologo » in *Fraternité-Matin*, N°5817, du Samedi 03 au Dimanche 4 Mars : p.12.
- Auteur Anonyme, (1984), « Déclaration du chef de l'État », in *Fraternité-Matin* N°5831 du Mardi 20 Mars : p.13.
- Auteur Anonyme, (1984), « Le football africain a fait d'énormes progrès /spéciale CAN 1984 », in *Fraternité-Matin* : p.15.
- Auteur Anonyme, (1984), « Discours du Ministre Fologo » in *Fraternité-Matin*, N°5817, du Samedi 03 au Dimanche 4 Mars : p.12.
- Auteur Anonyme, (1984), « Les visiteurs satisfaits », in *Ivoire Dimanche*, N°684, du 18 Mars : p.17.
- Auteur Anonyme, (1984), « Le Comité exécutif du PDCI-RDA aux éléphants : vous avez le soutien de la nation », in *Fraternité-matin*, N°5812 du Lundi 15 Février : p.15.
- BAILLY (D), (1984), « La coupe, un gout amer » in *Ivoire-Dimanche* N°684 du 18 Mars : p.13.
- Commission Nationale de la Reforme Sportive : États généraux des sports tenus à Bassam Avril 1995 : p.434.
- DIODAN (R), (1984), « Information : Matériel Audio-visuel de 480 millions pour la R.T.I », in *Fraternité-Matin* N° 5806 du Lundi 20 Février, p.3.
- DE GOEU (N), (2001), « Coup franc », in *Match* N°17 du 03 au 9 Juillet, p.4
- DIABY (A), (1984), « Les retombées économiques de "Côte d'Ivoire 84" », in *Fraternité-Matin*, N°5826, du Mercredi 14 Mars : p.4.H
- DIABY (A), (1984), « Les retombées économiques de "Côte-d'Ivoire 84" », in *Fraternité-Matin*, n°5826, du Mercredi 14 Mars : p.5.I
- DIAROUKOU (S), (1984), « Les Echos » in *Fraternité-Matin* N°5823, du Samedi 30 au Dimanche 31 Mars : p.13.F
- DIAROUKOU (S), (1984), « Echo » in *Fraternité-Matin*, N °5829 du Samedi 17 au Dimanche 18 Mars : p.14.E
- DIOUF (P), (1984), « Le bulletin de santé du football africain », in *Jeux d'Afrique* N°69 Mai : p.15.
- Fraternité-Matin, (1984), Direction des Affaires Administratives et Financières ; Service Marketing et Vente : p.37.
- JOHER (Y), (1984), « Une belle leçon de fair-play » in *Fraternité-Matin*, N°5824, du Lundi 12 Mars : p.12.B
- JOHER (Y), (1984), « 26 pays intéressés pour la retransmission de la CAN », in *Fraternité-Matin* N°5772 du Jeudi 12 Janvier : p.15.A
- JOHER (Y), (1984), « La 14^{ème} Coupe d'Afrique des Nations en 1984 : un engagement que tout nous devons tenir », in *Fraternité-matin*, N° 5863 du Jeudi 6 Janvier : p.13.
- LAPEYRONIE (B) et LA FLEUR (S), (2012), « Les impacts territoriaux des grands événements sportifs : analyse du tour de France à Montpellier », in *éd territorial*, N°36, Décembre : 51p.

Bibliographiques

ANVER (V), (1986), *Le football en Afrique*, Londres, Ed Collins : 172p

COULIBALY (L), (2021), *L'Histoire du Football en Côte-d'Ivoire (1920-1992)*, Thèse : 538p

COQUERY-VIDOVICH (C), (1992), *Afrique noire permanences et ruptures*, Paris, l'Harmattan," édition : 450p.

DEVILLE-DENTHU (B), (1997), *Le sport en noir et blanc : du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan : 544 p.

GUEY (C), (2010), « Scanner sport et business, ce que coûte le sponsoring sportif » in le *Journal l'économie*, N° 63 du Lundi 10 au Dimanche : p.7.

KOUASSI (B. E), (2015), *Histoire du sport : Contribution à l'étude des activités sportives occidentales en Côte-d'Ivoire 1920-2006*, Thèse de Doctorat unique en Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny : 674p.

ODJO (D), (1982), *Contribution de l'éducation physique et des sports à la formation de la jeunesse ivoirienne*, Université de Toulouse-le-Mirail, UER des sciences du comportement et de l'éducation, Thèse de Doctorat 3ème cycle : 474p

THEILLER (D), (1983), *L'idéologie sportive en Côte-d'Ivoire*, Thèse pour le Doctorat de 3e cycle de Sciences de l'Éducation, Paris, Université Paris V René Descartes : 273p.

RAYMOND (T), (1993), *Sociologie du sport*, Paris, PUF : 127p